

COMMUNIQUER AVEC VOTRE DÉPUTÉ :
GUIDE PRATIQUE
À L'INTENTION DES ORGANISMES BÉNÉVOLES

TABLE RONDE DU SECTEUR BÉNÉVOLE

TABLE DES MATIÈRES

La Table ronde du secteur bénévole	3
Introduction	4
Le but de ce guide pratique	
Les Canadiens veulent un secteur bénévole fort	6
Informez-en votre député	
Communiquer avec votre député	7
Des astuces pour faire de cette rencontre un succès	
Comprendre le secteur bénévole	11
Un des trois piliers de la société	
Le rôle du secteur bénévole	12
Un nouveau rôle pour le secteur bénévole	14
De nouvelles relations entre les secteurs	
Le secteur bénévole peut influencer le gouvernement	15
Résumé	16
Sites Internet et numéros de téléphones	17

LA TABLE RONDE DU SECTEUR BÉNÉVOLE

Le présent guide pratique a été produit par la Table ronde du secteur bénévole (TRSB) formée grâce au leadership des organismes suivants: le Centre canadien de philanthropie, la Conférence canadienne des arts, le Conseil canadien pour la coopération internationale, le Conseil canadien de développement social, le Réseau canadien de l'environnement, l'Association canadienne des loisirs/parcs, Les Fondations communautaires du Canada, le Représentant des groupes de foi, les Organisations nationales bénévoles pour la santé, l'Organisations nationales bénévoles, United Way of Canada-Centraide Canada, et Bénévoles Canada. Depuis 1995, la TRSB a travaillé sur plusieurs questions-clés touchant la bonne santé du secteur bénévole. Des sujets tels que l'imputabilité, la capacité, la fiscalité et l'amélioration des relations avec le gouvernement fédéral sont au centre des préoccupations de la TRSB. Maintenant que le budget fédéral est en situation de surplus, les caractéristiques et l'importance du secteur bénévole sont mieux appréciés. La Table ronde du secteur bénévole continue néanmoins de voir son renforcement comme une priorité. La Table ronde du secteur bénévole se consacre également à faire une plus large place au secteur bénévole dans l'énoncé des politiques publiques, car il devrait certainement jouer un rôle concret dans la définition des politiques qui touchent le bien-être de notre société civile.

Branchez-vous avec nous:

Table ronde du secteur bénévole

301 - 75 rue Albert

Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Téléphone : (613) 238-1591

Télécopieur : (613) 238-5257

vsr-trsb@web.net

www.vsr-trsb.web.net/vsr-trsb

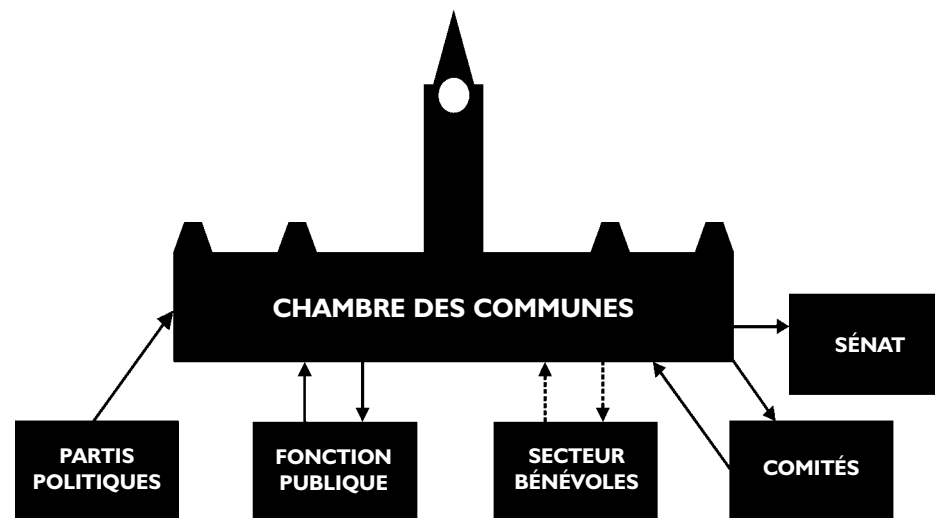
INTRODUCTION

Le but de ce guide pratique

Le présent guide pratique vous explique comment communiquer avec votre député. Peu importe où est basé au Canada votre groupe bénévole, contacter le député de votre comté est une façon économique et pratique de communiquer avec le gouvernement fédéral.

L'une des principales raisons de faire en sorte que le secteur bénévole ait plus de poids auprès du gouvernement fédéral est d'accroître son influence sur la formulation des politiques publiques. Tous les groupes du secteur ont fait l'expérience des conséquences des politiques du gouvernement fédéral. Informer votre député des questions qui touchent votre groupe et votre collectivité contribue à l'éducation du public et peut influencer l'orientation des mesures législatives à venir.

Il se peut que votre organisme souhaite influencer les mesures législatives d'un secteur en particulier. Il est alors utile de savoir comment sont conçues les politiques. Les mesures législatives peuvent être mises de l'avant par les partis politiques, les ministères ou au sein du Parlement. Par la suite, elles peuvent être révisées au sein de comité, lors de débats du Parlement, puis par le Sénat. (Le Sénat peut refuser d'adopter le projet de loi.)



Il se peut que votre organisme souhaite s'impliquer plus à fond dans le processus d'élaboration des politiques publiques. Par exemple, si vous connaissez bien un domaine d'activité législative, vous pourriez vouloir participer aux débats d'un comité parlementaire. Il est possible de présenter une demande de financement des frais de déplacement afin d'assister à la séance d'un comité. La vidéoconférence gagne également en popularité. Pour plus de renseignements, consultez l'adresse Web suivante: www.parl.gc.ca. Votre député ou un de ses assistants peut également vous aider à obtenir des renseignements sur l'état d'une politique en cours de formulation au sein d'un comité ou d'un ministère.

Ce guide pratique vous aidera à communiquer avec le gouvernement fédéral. Il peut aussi vous être utile pour contacter des responsables municipaux ou provinciaux. Renseignez-vous d'abord pour connaître le niveau de gouvernement auquel les mesures législatives qui intéressent votre organisme sont élaborées.

Vous trouverez dans ce guide une présentation de quatre aspects-clés qui détermineront l'avenir du secteur bénévole canadien dans son ensemble. Il s'agit

- 1) de la nécessité pour le secteur bénévole d'être présent dans le processus d'élaboration des politiques,
- 2) du besoin de renforcer les capacités au sein des organismes,
- 3) d'obtenir plus d'incitatifs fiscaux pour les donateurs, et
- 4) de favoriser une meilleure responsabilisation du secteur bénévole.

Portez ces questions à l'attention de votre député (page 5). Le document est pour l'essentiel une "boîte à outils" pleine d'astuces pour "communiquer avec votre député" (pages 7-9). Les sections sur le rôle du secteur bénévole décrivent une perspective situant la place de ce dernier au coeur de la société dans son ensemble. Elle vous permettra de comprendre la vision qu'entretient votre député du secteur bénévole (pages 10-12). Cette perspective peut également vous servir de point de départ pour débattre du rôle de votre organisme en matière de politiques publiques et préciser celui-ci. Organisez une rencontre du conseil d'administration pour bien situer votre organisme dans tout cet ensemble. Finalement, la présentation d'une stratégie visant à accroître l'influence du secteur bénévole met en lumière l'importance du rôle des médias dans l'élaboration des politiques publiques. Développez et renforcez votre relation avec votre député au moyen des médias (page 13).

Organisez une discussion entre membres de votre Conseil d'administration sur les questions soulevées dans ce guide pratique. La mise au point d'idées reflétant la prise de décision démocratique au sein de votre Conseil doit être au centre des efforts de votre organisme. C'est la clé du renforcement du secteur bénévole et notre démocratie.

Le secteur bénévole peut cesser d'être en marge du débat pour jouer un rôle plus actif dans l'énoncé des politiques publiques. Votre organisme peut enclencher le processus grâce au présent guide pratique. Il vous apprend comment développer une relation avec votre député. Le contenu de votre message doit émerger des débats et des décisions de votre Conseil. Il y a toujours au sein de votre groupe suffisamment d'innovation et d'imagination pour produire une affiche unique ou organiser un événement spécial qui suscitera la participation personnelle de votre député dans le travail de votre organisme. En communiquant ainsi avec votre député, vous sensibiliserez davantage le gouvernement fédéral à la valeur réelle du secteur bénévole.

LES CANADIENS VEULENT UN SECTEUR BÉNÉVOLE

Tandis que les partis politiques et les députés réfléchissent aux politiques qui engagent l'avenir du Canada, le secteur bénévole a aussi un rôle-clé à jouer. Votre organisme a peut-être des raisons précises de rencontrer votre député, mais il est possible par la même occasion de lui faire part des préoccupations de l'ensemble du secteur bénévole.

À propos du secteur bénévole, le « Livre rouge II » notait que « *les responsables politiques pourraient mieux en connaître les paramètres, les missions, le fonctionnement, l'effet de valorisation et les enjeux.* »

Informez-en votre député

Faites part à votre députés des préoccupations suivantes du secteur bénévole :

- Le secteur bénévole a besoin d'être mieux reconnu et qu'on lui accorde une place dans la discussion des politiques publiques. En fait, le secteur bénévole et des groupes tels que le vôtre perçoivent bien comment les coupures affectent les gens dans leur vie quotidienne. Il faut que le secteur bénévole partage cette expérience et ces connaissances avec les décideurs publics, et développe des partenariats dans la discussion des politiques publiques.
- Les organismes bénévoles font face aux défis que posent les coupures et les dévolutions de services. Au même moment, il est évident que les organismes de l'ensemble du secteur bénévole peuvent potentiellement créer beaucoup d'emplois et assurer de nombreux services. Nous avons besoin de subventions de base et du financement de programmes nous permettant de répondre à la croissance de la demande. Le gouvernement peut nous aider en finançant la formation et le soutien technique.
- Le secteur bénévole a besoin qu'un cadre législatif et réglementaire favorable soit mis en place. Il faut que le gouvernement modernise les dispositions juridiques définissant l'activité de bienfaisance au Canada. La Table ronde du secteur bénévole travaille conjointement avec le ministère des Finances en vue d'offrir de nouveaux incitatifs propres à accroître les dons.
- Le secteur bénévole vise un renforcement des méthodes de gestion et de l'imputabilité, puisqu'il s'agit de problèmes importants dans le secteur et qu'il faut satisfaire et maintenir le haut niveau de compétence que le public attend désormais de nous. Les groupes ont un conseil d'administration chargé de la bonne santé générale et de l'efficacité administrative de l'organisation. La Table ronde du secteur bénévole a créé le Groupe d'experts sur la saine gestion et la responsabilité en vue d'assurer le succès des programmes, plus de transparence, ainsi que la rédaction de lignes directrices pour des levées de fonds et une gestion financière conformes à l'éthique et efficaces. Les organismes du secteur bénévole doivent disposer des capacités leur permettant de répondre aux besoins d'une organisation efficace et responsable.

COMMUNIQUER AVEC VOTRE DÉPUTÉ

Astuces pour faire de votre rencontre un succès

Planifier à l'avance

- Veillez à ce que vos projets de communication avec votre député ou un représentant du gouvernement fédéral s'insèrent dans un plan de travail pour l'ensemble de l'année.
- Assurez-vous que le Conseil d'administration de votre organisme approuve la substance du message à communiquer à votre député. Précisez clairement l'objet de chaque rencontre que vous sollicitez. Identifiez les aspects qui relèvent de la responsabilité du gouvernement fédéral.
- Si le personnel de votre organisme planifie une rencontre avec le député et le contacte, assurez-vous qu'un membre du Conseil ou un bénévole chevronné veille sur le processus. Ceci illustrera aussi concrètement au député l'engagement de ses électeurs envers le secteur bénévole.

Vos objectifs :

- Informer votre député des buts, activités et besoins de votre organisme.
- Informer votre député des besoins sociaux de votre collectivité.
- Faire connaître à votre député l'importance du secteur bénévole dans sa collectivité.
- Faire participer votre député au travail de votre organisme.
- Développer un lien de confiance de sorte que votre organisme devienne une source d'information sur les questions touchant votre collectivité.
- Préciser en quoi le gouvernement peut aider le secteur bénévole.

Comment obtenir une rencontre?

- Téléphonnez au bureau de comté de votre député afin de prendre rendez-vous. Il se peut que vous ne puissiez lui parler. Parlez à son assistant(e), une personne-ressource importante. Prenez en note son nom. Informez cette personne du travail de votre organisme bénévole ainsi que de l'objet de la rencontre sollicitée. Les députés aiment bien qu'on les mette au courant à l'avance !
- Si votre député n'est pas en ville ou trop occupé pour vous recevoir, rencontrez son assistant(e). L'assistant(e) joue un rôle important auprès du député, l'informant de l'actualité locale tandis qu'il se trouve souvent à Ottawa.
- Soyez flexible lorsqu'il s'agit de fixer une date de rendez-vous.
- Confirmez le lieu et l'heure de la rencontre dans une lettre décrivant aussi:
 - a. les sujets que vous souhaitez aborder et vos objectifs (soyez clairs);
 - b. la liste des membres de votre organisme qui assisteront à la rencontre et leur poste respectif.

LISTE DE CONTRÔLE

- Si votre député est également ministre, il se peut que vous deviez attendre deux ou trois mois pour un rendez-vous sujet à changement à la dernière minute. Faites le suivi de votre lettre en téléphonant à l'occasion à l'assistant(e) pour connaître l'état de votre demande.
- Ne vous découragez pas.

- Connaissez votre député. Étudiez ses antécédents. Ces renseignements sont disponibles sur le site Web de son parti politique. **Voyez la liste des adresses Internet à la fin du présent document.**
- Connaissez la position du parti de votre député. Souvenez-vous que tous les députés doivent défendre la ligne de leur parti. Voyez à la fin du document l'adresse du site Web du parti pour en connaître les positions.
- Utilisez ces renseignements pour préparer les sujets de discussion. Voyez comment les activités de votre organisme correspondent ou pas aux préoccupations du député et à la ligne de son parti. Relevez les points de la plate-forme du parti qui sont en phase avec les intérêts de votre organisme. Insistez sur les avantages à travailler ensemble.
- Précisez les principales préoccupations de votre organisme et faites approuver votre présentation par le conseil d'administration. Concentrez-vous sur les sujets sur lesquels votre organisme travaille ou connaît bien.
- Assurez-vous d'être au fait des débats actuels sur ces questions. Concentrez-vous sur les solutions possibles.

Comment organiser la discussion?

- Exercez-vous en faisant d'abord votre exposé devant un collègue ou bénévole jusqu'à ce que vous vous sentiez à l'aise. Un bénévole devrait idéalement faire cet exposé.
- Apportez une documentation brève et pertinente que vous laisserez au député.
- Préparez des documents d'une page ou deux qui résument bien les sujets de discussion, l'appui ou la mesure souhaitée, et des renseignements sur votre organisme.
- Planifiez un bref ordre du jour et le déroulement dans le temps de votre exposé. Consacrez au moins la moitié du temps prévu à la libre discussion.
- Choisissez les membres de votre organisme les plus éloquents pour cette rencontre.
- Limitez le nombre de vos représentants à quatre ou moins.
- Désignez comme porte-parole la personne la plus articulée du groupe, mais partagez les responsabilités de sorte que chacun puisse s'exprimer.
- Précisez ce que le député peut faire pour vous, tel que soulever une question au caucus ou à un comité, poser une question en Chambre, appuyer une décision ou une politique à venir ou s'y opposer, prendre la parole à un événement, etc.

Que dire à votre député?

- Présentez votre organisme.
- Expliquez-en la mission, les buts et les objectifs.
- Décrivez les bénévoles et la clientèle de votre organisme.
- Présentez et expliquez les questions que vous souhaitez discuter.
- Parlez de l'expérience de votre organisme au moyen d'exemples qui illustrent les problèmes et les solutions.
- Parlez de solutions envisageables dans votre collectivité.
- Invitez et intégrez le député aux activités de votre organisme.
- Offrez au député votre expertise pour les moments où il en aura besoin ou à tout moment que vous jugez opportun.
- Soyez sincère et passionné sans être trop émotif.
- Prenez des notes! Décidez à l'avance qui sera chargé de la prise de notes.

Votre député désire :

- Être bien informé des activités dans son comté.
- Disposer de bons contacts pour être bien renseigné sur son comté.
- Être reconnu pour son action politique positive.

Votre député ne veut pas :

- Qu'on lui parle avec condescendance ou qu'on le rabaisse.
- Perdre son temps.
- Qu'on lui présente des versions différentes des mêmes arguments.
- Être associé à une manifestation de colère.

Le suivi :

- Demandez aux participants d'évaluer la rencontre. Lisez et complétez les notes prises durant la rencontre.
- Téléphonnez à l'assistant(e) pour le(la) remercier et connaître les réactions du député.
- Écrivez une lettre de remerciements au député.
- **Assurez-vous que ce que vous direz aux médias correspond à ce que vous avez dit au député.**
- L'incohérence peut entraîner une perte de crédibilité. Le journal local influence votre député. (Un reportage sur vos activités peut également susciter un appui pour votre organisme. Les membres du conseil d'administration et les bénévoles sentiront que leur travail est apprécié dans la collectivité et le public en apprendra plus sur votre organisme.)
- Fixez un nouveau rendez-vous avec le député pour donner suite à des questions soulevées à la première rencontre.
- Inscrivez le député sur votre liste d'envoi et envoyez-lui une mise à jour régulière de vos activités.
- Joignez un rapport sur votre dernière réunion à la première mise à jour que vous enverrez au député.

Faites-vous du lobby?

- Au moment des élections, organisez un débat entre tous les candidats; c'est une occasion pour tout le monde de s'instruire.
- Si vous disposez de suffisamment d'espace, soyez l'hôte d'un bureau de scrutin le jour de l'élection.

- Tous les organismes qui ont un employé payé à faire du lobby doivent s'inscrire auprès de la *Direction de l'enregistrement des lobbyistes* à Industrie Canada. Rares sont les organismes bénévoles qui disposent de suffisamment de ressources pour payer un lobbyiste. Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le lobbying à l'adresse Internet suivante: <http://strategis.ic.gc.ca/lobbyist>.

Derniers conseils

- Soyez à l'heure au rendez-vous. Ne dépassez pas la durée convenue, à moins que l'on vous y invite.
- Répondez honnêtement aux questions. Si vous ne disposez pas de l'information demandée, offrez de la communiquer plus tard au député ou à son assistant(e).
- Soyez attentif.
- Posez de bonnes questions qui ramènent la discussion à vos préoccupations.
- Prévoyez une version écourtée de votre exposé au cas où le temps viendrait à manquer. **Soyez flexible.**
- Préparez une trousse d'information composée de documents à distribuer dont un résumé en une page gros caractères de vos principaux points. Assurez-vous de disposer d'assez de copies pour le député, son assistant(e) et tous les membres de votre groupe.
- Apportez un appareil-photo et prenez des photographies pour le bulletin de votre organisme.

COMPRENDRE LE SECTEUR BÉNÉVOLE

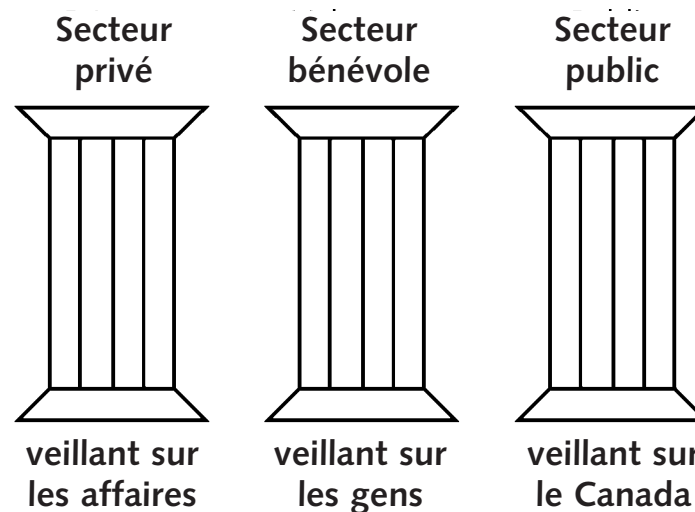
Un des trois piliers de la société

Votre organisme fait partie du secteur bénévole. Les deux autres principaux secteurs de la société sont le secteur public (ce qui comprend le gouvernement) et le secteur privé (ou secteur des affaires). On entend beaucoup de choses sur le secteur bénévole ou "troisième secteur", mais il reste beaucoup à dire sur son importance dans l'économie et pour le bien-être de la société civile.

Dans son "*Livre Rouge II*", le gouvernement libéral reconnaît l'importance du secteur bénévole en ces termes:

Par leur dynamisme et leurs moyens d'action, les milieux bénévoles embellissent les perspectives d'avenir des Canadiens et des Canadiennes et renforcent leur sécurité matérielle. Ils forment, à côté des secteurs public et privé, le troisième pilier de notre société et de notre économie. Les responsables politiques pourraient mieux en connaître les paramètres, les missions, le fonctionnement, l'effet de valorisation et les enjeux.

Voici une façon de concevoir le secteur bénévole dans la société:



S'il y a une transformation politique et économique au Canada, c'est que le rôle et les responsabilités des leaders de ces trois secteurs sont en train de changer. Il importe d'en discuter avec le gouvernement. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement a accru le nombre de dévolutions, de privatisations et de débats impliquant des citoyens. Tout cela signifie qu'il existe un immense besoin de faire beaucoup mieux connaître au gouvernement le secteur bénévole.

Dites à votre député ce que fait votre organisme et aidez-le à comprendre le rôle du secteur bénévole dans son comté. Expliquez-lui l'importance des politiques et des mesures législatives en faveur du secteur bénévole de sorte que celui-ci puisse continuer à jouer son rôle qui consiste à conserver la société civile en bonne santé.

LE RÔLE DU SECTEUR BÉNÉVOLE AU CANADA

Le secteur bénévole est un pilier-clé de la société canadienne et contribue grandement à la qualité de vie des Canadiens :

- Les organismes reconnus du secteur bénévole comptent sur le travail volontaire de plus de 7,5 millions de Canadiens.
- Au Canada, le travail bénévole équivaut à 578 000 emplois à plein temps, soit une valeur d'environ 16,3 milliards de dollars.
- Le secteur bénévole comprend 76 000 organismes de bienfaisance qui procurent 1,3 millions d'emplois et des revenus annuels de 90 milliards. S'y ajoutent plus de 100 000 groupes à but non lucratif tels que les syndicats et les organismes professionnels, les associations communautaires et récréatives, les coopératives et les sociétés historiques. Le secteur bénévole au sens large inclut également les collèges, écoles et hôpitaux largement financés par le gouvernement.
- Le secteur bénévole est l'âme des collectivités. Des organismes tels que les associations communautaires et récréatives, les clubs sociaux, les groupes d'intervention et les associations de développement communautaire jouent un rôle essentiel en ce qui a trait au lien entre les gens et leur collectivité.

Le secteur bénévole est efficace

- Les organismes bénévoles fournissent des services qui améliorent la qualité de vie dans nos collectivités. L'existence des groupes bénévoles est directement liée à la volonté de se donner une mission collective.
- La taille et la nature du gouvernement ne permet pas aux organismes du secteur public d'identifier et de répondre à tous les besoins des collectivités. Les organismes bénévoles naissent justement pour répondre aux besoins sociaux. Sans le secteur bénévole, beaucoup de gens passeraient entre les mailles de notre filet social et souffriraient dans l'indifférence.
- En travaillant au sein de leur collectivité, les citoyens en acquièrent une meilleure connaissance.
- Les organismes bénévoles fonctionnent selon des structures démocratiques qui comportent des conseils d'administration, des comités et la participation active des membres. Ces organismes fournissent des services, encouragent l'activité bénévole, défendent les personnes désavantagées, aident à la recherche et contribuent à énoncer les politiques publiques.
- Le secteur bénévole tire sa force de l'altruisme et de la générosité de ses bénévoles.

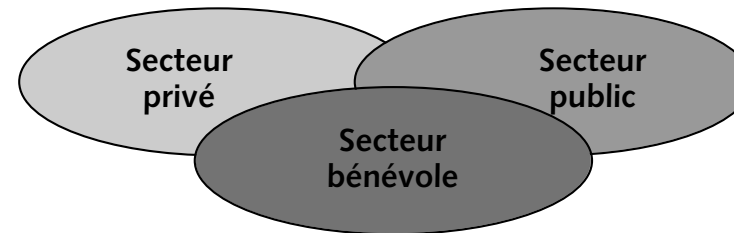
Ces statistiques sont tirées de l'étude de Statistique Canada Canadiens dévoués, Canadiens engagés, 1998. Reportez-vous à l'encart dans le présent guide pratique pour plus de données sur le secteur bénévole.

Le secteur bénévole est sous pression

Avec le temps, le gouvernement et la société en sont venu à dépendre de l'ensemble du secteur bénévole. La dévolution de services gouvernementaux et les coupures mettent un poids considérable sur les épaules des groupes communautaires populaires qui se consacrent à aider les gens. L'idée que l'on s'en remettre à l'altruisme pour de plus en plus de besoins sociaux met à l'épreuve la nature même du secteur bénévole: s'attendre à ce que plus de travail soit confié à des bénévoles prend pour une chose acquise l'altruisme et la bonté humaine.

UN NOUVEAU RÔLE POUR LE SECTEUR BÉNÉVOLE

Le Canada doit désormais faire une place au secteur bénévole dans la formulation des politiques publiques.



L'influence du secteur privé sur la formulation des politiques publiques est bien reconnue.

Les changements sociaux intervenus dans les années 90 nous conduisent à rechercher de nouveaux rôles pour les secteurs public, privé et bénévole.

Dans son interaction avec le gouvernement, le secteur bénévole fait la promotion de la démocratie en fournissant aux citoyens une structure et un lieu où participer au destin de la collectivité. La diversité du secteur bénévole forme un cadre pour le développement de cette démocratie. Par ailleurs, le secteur bénévole dépend pour une large part du financement gouvernemental pour jouer ce rôle essentiel.

Les politiques publiques touchent aussi bien le secteur bénévole que le bien-être de la société civile. Les politiques conçues sans la participation du secteur bénévole ne permettent pas d'exploiter les meilleures possibilités d'aider les gens.

Dites à votre député comment les coupures ont affecté votre collectivité, votre organisme et vos bénévoles.

LE SECTEUR BÉNÉVOLE PEUT INFLUENCER LE GOUVERNEMENT

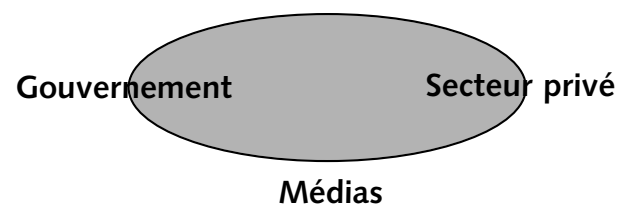
Pour cela, les médias ont un rôle essentiel

Le secteur bénévole est souvent contraint de s'adapter au coup par coup aux politiques gouvernementales telles que la dévolution de services. Cette situation peut être modifiée. Les organismes bénévoles peuvent être plus proactifs. Une voie d'accès privilégiée à votre député est le journal local.

Le fait de travailler avec votre député permet à votre organisme de faire entendre sa voix en matière de politiques. Il importe de trouver des façons de transmettre vos connaissances au député et à la population, plutôt que de tirer une frustration de vos différences.

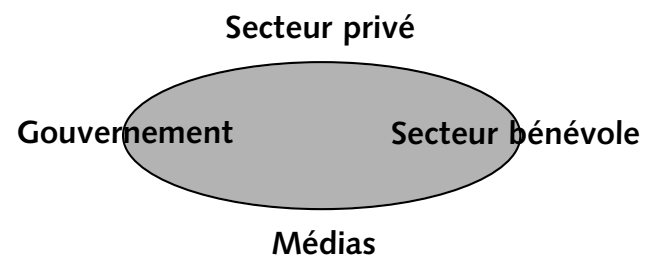
La relation que vous entretenez avec le gouvernement porte en elle la voix du secteur bénévole. L'intégration des médias à votre stratégie de relations publiques peut permettre de mieux faire entendre cette voix du secteur bénévole dans le processus de formulation des politiques.

Il est bien connu que le secteur privé et les médias influencent les politiques gouvernementales .



Il importe que le secteur bénévole puisse lui aussi jouer un rôle important dans le processus de formulation des politiques. Les médias ont besoin de mieux connaître le secteur bénévole. Faites en sorte que les médias soient toujours informés de vos activités.

Contactez votre député. Contactez le journal local. Envoyer à votre député des coupures de presse sur les activités du secteur bénévole dans votre collectivité. Vous renforcez ainsi votre organisme et le secteur bénévole.



Servez-vous des médias pour raffermir votre relation avec votre député.

Votre contribution / notre contribution

Le présent document fait partie d'une initiative à l'échelle nationale visant à constituer un soutien parlementaire en faveur du secteur bénévole. Dans le cadre de cette initiative, il est important que les organismes du secteur bénévole mènent à bien des démarches pour rencontrer leur député. Ce guide pratique vise donc à aider votre organisme à améliorer la visibilité du secteur bénévole auprès du gouvernement fédéral. Quand les représentants du secteur bénévole de tout le Canada auront fait valoir leur point de vue auprès des députés, le gouvernement fédéral et les partis de l'opposition comprendront mieux les défis du secteur bénévole.

Communiquer avec votre député fournit l'occasion aux organismes du secteur bénévole d'informer le gouvernement fédéral de l'importance de ce secteur. Votre député est votre contact auprès du gouvernement fédéral.

Votre participation est importante! Nous souhaitons que vous développiez une relation avec votre député. Plus les députés à travers tout le Canada en apprendront sur le secteur bénévole, plus le gouvernement fédéral lui-même aura une meilleure connaissance du secteur. Cela aidera le secteur bénévole à participer au processus de formulation des politiques. Informez-nous des résultats de vos efforts pour cette initiative **Communiquer avec votre député**. Vous pouvez le faire par télécopieur au (613) 238-5257 ou par courrier électronique au **vsr-trsb@web.net**. La Table ronde du secteur bénévole utilisera ces résultats pour concevoir une stratégie nationale favorisant la participation du secteur à la formulation des politiques.

Communiquer avec votre député vous donne des conseils qui peuvent très bien s'appliquer aux représentants des gouvernements provinciaux et municipaux. Ce guide pratique vous aidera à faire connaître votre organisme et le secteur bénévole auprès de tous les paliers de gouvernement. À mesure que les organismes de tout le Canada communiqueront avec le gouvernement fédéral, les députés seront mieux au fait de la valeur du secteur bénévole.

SITES INTERNET ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Pour des renseignements sur les députés, les calendriers, les comités :
www.parl.gc.ca

Sites Internet des partis politiques fédéraux:

Bloc québécois: **www.parl.gc.ca**

Nouveau parti démocratique: **www.fed.ndp.ca/fndp**

Parti libéral: **www.liberal.ca**

Parti progressiste conservateur: **www.pcparty.ca**

Parti réformiste: **www.reform.ca**

Faites-vous du lobby? Pour plus de détails: **lobbyists.reg@ic.gc.ca**

Le Service de renseignements de la Bibliothèque du Parlement fera des recherches, trouvera des réponses et donnera des renseignements sur à peu près tout:

Tél: **(613) 992-4793**

Fax: **(613) 992-1273**

Pour des renseignements sur les comités permanents:

Tél: **(613) 992-3150**

Pour des renseignements sur les associations parlementaires:

Tél: **(613) 993-0330**

Site Internet de la Table ronde du secteur bénévole:

www.vsr-trsb.web.net/vsr-trsb